

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 16

Artikel: Il n'y en a point comme nous ! Nos vignes. - La cave
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On sait que Voltaire passa trois hivers à Lausanne, ceux de 1756, 57 et 58. A son arrivée, il fut présenté au bailli qui lui dit : « M. de » Voltaire, on dit que vous avez écrit contre le » bon Dieu ; cela est mal, mais j'espère qu'il » vous le pardonnera. On dit aussi que vous » avez écrit contre Notre Seigneur Jésus-Christ, » cela est très mal, très mal ; mais il vous le » pardonnera dans sa grande clémence. Mais, » M. de Voltaire, gardez-vous d'écrire contre » LL. EE. de Berne, car elles ne vous le par- » donneraient jamais ! »

Et cette autre, qui montre si bien jusqu'à quel point allait la servilité des hommes dévoués au gouvernement bernois. Celui-ci venait d'achever la construction de la jetée du port d'Ouchy (1791-1793). Le bailli de Lausanne se rendit sur les lieux avec une députation de la ville, pour examiner l'ouvrage et en faire la connaissance officielle. Arrivé au bout de la jetée, le magnifique seigneur jetant un regard d'admiration sur l'horizon qui s'ouvrait devant lui, s'écria dans un transport d'orgueil patrio- cien : « Il faut avouer que le lac de LL. EE. est » bien beau ! » Nul ne répondit mot ; mais en remontant à pied, à Lausanne, par une cha- leur étouffante, un des délégués de la ville s'écria malicieusement : « Il faut avouer que le » soleil de LL. EE. est bien chaud ! »

Et que de choses encore on pourrait rappe- ler sur l'arrogance et les abus de pouvoir de ces baillis, ainsi que sur leur indifférence pour les gens du peuple !... Mais ceux-ci, qui sen- taient vivement les choses, manifestaient par- fois leur mécontentement par de fines raille- ries, témoin l'histoire de ce paysan vaudois allant offrir au bailli un joli cochon de lait. Elle nous est racontée par notre excellent et spirituel collaborateur, M. C.-C. Dénéraz.

GUELIET ET LO BAILLI

Gueliet était on farceu dâo diablo. On dzo ye s'ein va tsi lo bailli dé Romanmott po lài portâ on petit cayon de lacé. Ein arrevein aô tsaté, ye dit à la ser- veinta : — Voâique po monsu lo bailli ! — Cé mémo dzo yavâ on grand repé aô tsaté et l'étions dozé à trabilla. La serveinta va deré à Monsu : « Ditè-vâi, noutron mâttré, l'âi ya Gueliet que vo z'apporté on galé petit cayon, que l'âi faut te deré ? » — Ah ! Gue- liet est quie ; eh bin, fâ lo eintra... Gueliet eintré dein lo pâilo yô ti clliau monsu dinâvont, ein de- sein : « Bon vépro à tot lo mondo ! » — Alô, m'n'ami Gueliet, repond lo bailli : preind onna chaula et chîta t'equé on moment. — Gueliet peinsâvè qu'on lài baillièrâi oquié à medzi : mâ rein ; lo bailli voli- liâvè finalameint lài fêrè deré dâi farcés po fêrè rîrè clliau monsu, et Gueliet sé peinsa : Atteinds, bou- gro, adon que te ne vaô rein mè bailli à rupâ tandi- que vo vo regâlâ tit, l'âi t'è vu praô fêrè peinsa !.. Lo bailli l'âi dit : — Eh bin, Gueliet ! quin bon nové ? — Oh ! monsu lo bailli, on rudo nové ! — Et quie ? — Noutra troûie a fê l'autro dzo treizè petits cayenets et le n'a què dozè tétets. — Te possibillio ! dit lo bailli tot èbâhi, et quand y'en a dozè que têt- tant, que fâ lo treizième ? — Hélas ! monsu lo bailli : ye fâ coumeint mè, ye vouâitè medzi lè z'autro... Et lo bailli fe veni on n'assiéta po Gueliet !

Reprenons maintenant notre récit :

Dès leur entrée dans le pays, les troupes françaises ne tardèrent pas à marcher sur Berne, et quatre mille Vaudois s'enrôlèrent avec enthousiasme sous les drapeaux de Mé- nard.

Mais comme Berne se préparait à une dé- fense énergique, la seule préoccupation de nos populations, à ce moment, était d'avoir des nouvelles de ces opérations militaires

Enfin le 7 mars 1798, on apprit à Lausanne la prise de Berne. Ce fut une allégresse gé- nérale. Vivent nos protecteurs ! criaient dans toutes les rues. Vivent nos braves défenseurs ! Vive la France ! Vive la République helvétique !

Pendant ce temps, toutes les cloches étaient mises en branle, l'artillerie se faisait entendre,

et la musique précédait le cortège, en ville, des représentants et des électeurs.

Les Français se dédommagèrent de leur campagne en faisant main basse sur le trésor de Berne. Ils enlevèrent même les trois ours, armes parlantes de la ville, qu'on entretenait dans les fossés. Cet enlèvement se fit avec le plus grand appareil ; toutes la troupe était sous les armes, et une escorte considérable accompagna jusqu'à la frontière les chariots renfermant ces animaux, qui furent installés au Jardin des Plantes.

Le 28 mars, ce convoi passa à Lausanne, où des farceurs se plurent à coller sur les cages des ours les inscriptions suivantes :

Sur l'une, S. E. Steiger ; sur l'autre, S. E. d'Erlach ; et sur la troisième, S. E. de Weiss.

Résumons rapidement les faits : Nous voyons d'abord le Pays-de-Vaud se constituer en *Ré- publique Lémanique*, au début de la Révolu- tion ; puis devenir *Canton du Léman*, sous la République helvétique ; et enfin prendre le nom de *Canton de Vaud*, sous l'Acte de média- tion, donné à la Suisse par Bonaparte.

Enfin le 14 avril 1803, notre premier Grand Conseil tint sa première séance à l'Hôtel-de- Ville de Lausanne. Il débuta par un décret de reconnaissance envers le premier Consul, puis décida que les couleurs du canton de Vaud se- raient le *vert clair* et le *blanc*, et que, dans le champ de son écusson, on lirait cette belle devise, née pour ainsi dire de l'expansion des cœurs, et si pleine de réjouissantes promesses :

LIBERTÉ ET PATRIE

L. M.

Il n'y en a point comme nous !

Nos vignes. — La cave.

Il y a une douzaine d'années, M. Eugène Rambert communiquait à la *Gazette* de judi- ciaires réflexions à propos de la date du 14 avril. Il faisait remarquer entre autres, avec une spirituelle malice, que dans les divers banquets qui avaient lieu pour fêter cet anni- versaire, on avait beaucoup parlé de la gloire du canton de Vaud, et que, sous toutes les for- mes, y avait retenti le refrain devenu : *Il n'y en a point comme nous !*

Et M. Rambert se demandait ce qui pouvait bien nous donner une telle supériorité sur tous les autres peuples, supériorité qu'il ne trouvait ni dans l'instruction publique, ni sur la place d'armes, ni dans les bureaux de l'Etat ou de la Commune, ni dans le monde, ni au théâtre, ni au bal, ni à l'église, ni au foyer de famille. « Il faut pourtant qu'elle soit quelque part, qu'elle se manifeste en un lieu quelcon- que, se disait-il. Où la trouverons-nous ? »

La question était, il est vrai, quelque peu embarrassante ; mais il la résolut néanmoins d'une façon charmante. Laissons-lui la pa- role :

Ce n'est guère à un Vaudois qu'il appartient de répondre. Il est trop délicat de se juger soi-même. Choisissons de préférence des arbitres étrangers. Voici deux impressions, recueillies il y a longtemps déjà, de la bouche de voyageurs qui nous connais- saient et qui avaient assez parcouru le monde pour avoir des points de comparaison.

Le premier venait de faire la route de Genève à Montreux, en voiture découverte. Il avait admiré ces vignes, étagées des bords du lac au sommet des coteaux, ces murs, ces terrasses, œuvre sécu- laire d'une population endurcie à la fatigue ; il avait vu les vigneron à l'œuvre, armés du fossioir à deux pointes ; il avait cherché quelque coin de terre né- gligé et n'en avait trouvé nulle part ; partout le sol était pur de mauvaise herbe ; aussi, dans son en- thousiasme, s'écriait-il que ce vignoble était le plus beau monument qu'un peuple pût s'élever à lui- même par le travail de ses mains.

Le second sortait d'une cave bien garnie et bien entretenue, où, par curiosité, il avait accepté une invitation. Il ne tarissait pas sur ce vin clair et, qui perle au *guillon*, et sur le charme de cette hospita- lité gracieuse et généreuse en sa rustique bonho- mie. Surtout il s'étonnait d'avoir trouvé chez ses hôtes, de simples paysans, tant d'esprit et de bon sens. « En vérité, disait-il, non sans une pointe d'i- ronie, d'ailleurs toute bienveillante, vous autres, Vaudois, vous êtes le premier peuple du monde à la cave. »

Si ce dernier éloge était mérité, aurions-nous à en rougir ?

Je ne le pense pas.

La cave est quelque chose. Ce n'est point une vulgaire dépendance, comme le bûcher. La cave est une maîtresse pièce, qui tient aux fondements de la maison.

Le produit qu'on y serre se distingue, en plu- sieurs manières, de ceux qui vont à la grange ou au cellier. D'abord, c'est celui qu'on exporte, celui qui se convertit en argent. Ensuite, il ne suffit pas de le serrer ; il faut le soigner. Le raisin donne le moût, qui fait le vin ; le vin nouveau deviendra du vin vieux. Une main intelligente, attentive, appli- quée, est indispensable pour présider à ces trans- formations. Aussi la cave est-elle, de même que la vigne, le champ de travail du vigneron. Il y exerce son industrie, et cette industrie est un art. Quoi d'étonnant si, comme tous les artistes, il aime à faire les honneurs de son atelier, s'il y reçoit ses amis et y pratique l'hospitalité ?

Le vin réjouit le cœur de l'homme. Chaque soir, avant d'aller à la cour, Goethe buvait trois verres de Bordeaux. Son génie avait besoin de ce montant. De plus humbles peuvent avouer sans honte une fai- blesse analogue. Les exemples en sont fréquents ; mais nulle part elle ne paraît plus générale que dans le pays que nous habitons. Elle est devenue un trait de notre caractère, une partie de notre tempérament. Il est, je n'en doute pas, des Vaudois qui ont de l'esprit partout — peut-être sont-ils nombreux ; — mais le nombre est bien plus grand encore de ceux qui en ont à la cave plus que nulle part ailleurs. La qua- lité de leur vin y contribue. Doux et léger, gris et piquant, il égale et rappelle. Servi par l'amitié, il est irrésistible. Mais cela tient aussi à des raisons d'un autre ordre. Impossible de le goûter, ce petit vin pétillant, et de ne pas songer aussitôt à ces magnifiques vignobles que personne ne voit sans rendre hommage au peuple qui les a créés. Il y gagne je ne sais quelle vertu, et c'est avec respect que nous l'approchons de nos lèvres. Et puis, que de souvenirs dans cette cave dont les échos sont sourds et où il nous rappelle trop souvent ! N'était-ce pas là que nos pères déjà se confiaient leurs se- crètes pensées, là qu'ils se communiquaient leurs griefs et leurs espérances lorsque s'appesantissait sur eux un joug trop lourd à porter ? N'était-ce pas là que se préparait l'œuvre de l'émancipation ? Les peuples asservis se font des refuges : pendant des siècles, la cave a été pour nous un asile de liberté.

La revoluchon dè 45, la cavala à Samuïet et lo menistré.

Vo vo rassoveni bin, clliaô que ne sont pas trào dzouveno, dè cllia terribilla revoluchon dè 45, pè Lozena ? S'on ne l'âi est pas z'u avoué dâi pétâirus po mettrè tot à fû et à sang coumeint à Paris ein 48, on lài étâi z'u dè pè tot lo canton avoué dâi dordons, dâi bâtons tordus et niolus qu'ariont tot parâi pu ètéri prouprameint clliaô qu'ariont volui cresenâ. Mâ n'ia pas z'u faulta dè rolhi. Lo gouverné- meint, qu'on volliâvè déguelhî, a prâi la gruletta et à z'u coâte dè débagadzi dâo tsaté quand l'a cheintu lo grabudzo, et tsacon s'est ramassâ po retornâ à son trafi quand on a z'u nommâ on novè gouvernémeint.

Eh bin, l'est cllia revoluchon que no z'a amenâ, s'on dit, la maladi dâi truffès avoué onco on outra calamità : la dèmechon dâi menistrès ; mâ cein que l'a z'u dè bon, c'est qu'on a pliantâ dâi z'abro dè libertâ dein ti lè veladzo et qu'on a z'u lè fètès civiquès la sé- conda demèndze dâo mâi doù, po fêta la novalla constituchon. Cllia fêta civiqua, que lè sordâ lài allâvont ein militéro et lè z'autro